

Je soussigné(e)

.....

Souhaite que mon/mes enfant(s) adhère(nt) au Foyer Socio-Educatif et bénéficie(nt) de tarifs privilégiés pour les séjours linguistiques et sorties pédagogiques.

NOM Prénom de l'élève	Classe suivie en 2020-2021
	☐ 6 ^{ème} ☐ 5 ^{ème} ☐ 4 ^{ème} ☐ 3 ^{ème}
	☐ 6 ^{ème} ☐ 5 ^{ème} ☐ 4 ^{ème} ☐ 3 ^{ème}
	☐ 6 ^{ème} ☐ 5 ^{ème} ☐ 4 ^{ème} ☐ 3 ^{ème}

- ☐ 12 € pour le 1^{er} enfant scolarisé dans le collège
☐ 10 € par enfant supplémentaire scolarisé dans le collège **en 2021-2022**

Soit au total : ____ €

Le chèque est :

- A libeller à l'ordre du **FSE du collège Jacques Brel**. N'oubliez pas de noter nom(s) et prénom(s) du/des élève(s) au dos du chèque.
- A **agrafer** de l'autre côté. Merci !

Signature du responsable légal :

Une association :

Le Foyer Socio-Educatif est une association loi 1901 dont les finalités sont de développer la vie sociale et de participer aux actions d'entraide.

L'assemblée générale se réunit une fois par an (début Octobre), elle fixe notamment les tarifs des adhésions et le montant des aides.

Tous les acteurs de la vie du collège peuvent être membre du Conseil d'Administration et du Bureau :

- Élèves
- Enseignants
- Parents d'élèves
- Agents

Les ressources financières du FSE ont principalement pour origine les cotisations des familles adhérentes.



Présidente : Anne Hélène Tual

Contact collège : 02 99 00 61 66

Site internet :

<http://www.collegejacquesbrel-noyal-survilaine.ac-rennes.fr/>

A quoi sert le FSE ?

Le FSE prolonge l'enseignement en soutenant les points forts du projet d'établissement.

Il participe au financement des **séjours linguistiques**:

- Séjour en Allemagne
- Séjour en Italie
- Séjour en Espagne

Prise en charge de 1500€ maximum par voyage pour les familles adhérentes.

Il participe aussi au financement des **sorties pédagogiques** :

- **Sorties sur une partie de la journée**

Prise en charge de 50% du prix pour tous

- **Sorties inférieures à 15€ sur une journée**

Prise en charge de 50% du prix pour tous

- **Autres**

Prise en charge de 30% à 40% du prix pour les familles adhérentes (avec plafond)

Pour l'année 2019/2020 le FSE a également contribué :

- A l'achat de **livres** pour les Défis Lecture.
- Au financement de **clubs** animés par les élèves le midi.
- Au financement de la **chorale** en représentation à l'Intervalle.

Enfin, le FSE organise l'achat et la revente des réquerres/rapporteurs, des photos de classe et des chocolats/brioche destinés à réduire le coût des séjours.

Attention :

La participation financière du FSE aux séjours et sorties >15€ ne pourra se faire que pour les familles à jour de leur cotisation 8 jours avant l'Assemblée Générale de l'année scolaire en cours (Octobre 2021).

Merci d'agrafer

votre chèque ici.

BULLETIN D'ADHESION FSE